

La Caisse d'économie solidaire salue l'initiative pour créer une société d'acquisition

QUÉBEC, le 3 juin 2021 – Moins de six mois après le dévoilement du Plan d'action en économie sociale 2020-2025 du Québec, qui mettait de l'avant la reprise collective d'entreprises, la Caisse d'économie solidaire Desjardins se réjouit que démarre l'étude de faisabilité pour créer un Fonds d'acquisition d'entreprises par la communauté, le tout, menée par la Coopérative de développement régional du Québec (CDRQ) et ses partenaires. Cette initiative est un projet pilote de la Capitale-Nationale qui a une longue tradition de construire le développement local sur la volonté du milieu et des outils citoyens.

« Une société d'acquisition est un outil important pour soutenir non seulement les travailleurs, qui veulent se donner plus de pouvoir sur le milieu de travail mais également pour permettre aux acteurs du milieu de maintenir des services qui répondent aux besoins des collectivités et des citoyens, soutient Marc Picard, directeur général de la Caisse d'économie solidaire. C'est pourquoi la Caisse souhaite demeurer un partenaire privilégié de ce projet, forte de son expérience de soutien dans la reprise d'entreprises privées par les travailleuses et les travailleurs. »

Il y a bien sûr le modèle des quotidiens régionaux. Le Soleil, La Tribune, Le Nouvelliste, Le Quotidien, Le Droit et La Voix de l'Est se sont dotés d'une coopérative de services communs, ce qui maintient une diversité d'information régionale. Cette source d'information fiable appartient à la communauté. S'ajoute le secteur des coopératives funéraires, un exemple de succès québécois de coopératives de consommateurs. Son impact important est reconnu sur l'accessibilité des services funéraires. Le modèle fait école ailleurs au Canada et en Europe. Il y a aussi des épiceries qui renaissent et donnent un élan à leur village et à leur quartier. La reprise peut être une solution pour des secteurs appelés à surmonter des difficultés, que ce soit des résidences privées pour personnes âgées autonomes ou des garderies.

La volonté ferme de la Caisse d'économie solidaire est de rendre disponibles les outils financiers nécessaires aux initiatives d'économie sociale, au sein d'une économie plurielle (publique, privée, sociale).

« L'évaluation d'une étude de faisabilité pour créer un Fonds d'acquisition destiné à la reprise collective ne peut que démontrer la force d'une collaboration entre les acteurs de l'économie sociale et l'importance de la diversité et de l'accessibilité des services aux Québécois », renchérit Garry Lavoie, président de la Caisse d'économie solidaire Desjardins.

Depuis 50 ans, la Caisse estime avoir prêté 2,5 G\$ pour soutenir les entreprises collectives du Québec.

CAISSE.
☐ D'ÉCONOMIE.
SOLIDAIRE.

À propos de la Caisse d'économie solidaire Desjardins

La Caisse d'économie solidaire Desjardins, spécialisée en investissement responsable, est le centre d'expertise en financement de coopératives et d'OBNL partout au Québec. Elle investit une grande partie de l'épargne qui lui est confiée – plus de 800 millions de dollars – en économie sociale, et ce, partout au Québec. Son engagement en fait la principale institution financière, spécialisée en économie sociale au Québec. caissesolidaire.coop

SOURCE : Caisse d'économie solidaire Desjardins

Renseignements : Marie-Reine Roy, Conseillère principale en communication,
Caisse d'économie solidaire Desjardins, 514 916-1955